

ÉTUDES et RÉSULTATS

février 2026
n° 1365

Soutien à l'autonomie des personnes âgées : entre 150 000 et 200 000 emplois supplémentaires seraient nécessaires en 2050

Projection de population âgée avec un besoin d'aide à
l'autonomie selon le modèle Lieux de vie et autonomie (LIVIA)

En 2050, près de 23 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivront en France, soit 5 millions de plus qu'en 2021. Selon le modèle de projection Lieux de vie et autonomie (LIVIA), sous l'hypothèse que les gains d'espérance de vie allongent la durée de vie sans perte d'autonomie, conserver les pratiques actuelles d'entrée en Ehpad des personnes âgées en perte d'autonomie supposerait de créer 365 000 places en Ehpad entre 2021 et 2050, qui s'ajouteraient aux 640 000 existantes en 2021. Or, le nombre de places a légèrement diminué entre 2019 et 2023.

Sans nouvelles places en Ehpad, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie vivant à domicile, y compris en habitat intermédiaire (entre l'Ehpad et le logement ordinaire), augmenterait de 698 000 d'ici 2050, pour atteindre 2,1 millions de personnes, avant de diminuer lentement.

Favoriser le soutien des personnes âgées à domicile et limiter les places en Ehpad, comme le privilégient les politiques publiques actuelles, demanderait aux Ehpads d'accueillir en priorité les seniors les plus vulnérables et pourrait entraîner le report d'une partie des seniors vers des habitats intermédiaires. Si les résidences autonomie accueillaient ces derniers, le nombre de places qu'elles proposent, qui s'élève actuellement à 113 000, devrait alors être multiplié par 4,6 d'ici 2050.

Enfin, sans création de places en Ehpad, le nombre de personnes âgées bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile augmenterait de plus de 60 % d'ici 2050. Le nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP) d'aides à domicile suivrait la même tendance. Au total, pour prodiguer les soins de base des personnes âgées en perte d'autonomie à domicile ou en Ehpad, 156 000 emplois supplémentaires seraient nécessaires en 2050. En conservant les pratiques actuelles d'entrée en Ehpad, 202 000 emplois supplémentaires seraient nécessaires.

Alexis Louvel (Drees)

En 2021, 18,1 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivent en France, dont 2,0 millions, soit 11 %, ont un besoin d'aide à l'autonomie (au sens du GIR) [enca-dré 1]. En 2050, sous une hypothèse médiane de gains d'espérance de vie, le nombre de seniors atteindrait 22,9 millions, soit 4,9 millions de personnes âgées supplémentaires. Du fait

du vieillissement de la population des seniors (la première génération du baby-boom, née après la Seconde guerre mondiale, atteint l'âge de 75 ans en 2021), et même dans l'hypothèse (qualifiée dans cette étude d'« intermédiaire ») où tous les gains d'espérance de vie sont sans perte d'autonomie, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie

...